



partir à l'étranger en mobilité OUT

1

Page d'accueil du site internet des lettres

<http://www.unil.ch/lettres>, page 'Mobilité IN & OUT'



2

Consulter les Directives Mobilité

Rubrique 'Directives Mobilité' de la page 'Mobilité IN & OUT'



3

Consulter la base de données des accords d'échange

<http://www.unil.ch/echanges>, rubrique 'Pour les étudiants'



4

Prendre contact avec le Conseiller mobilité

Pour obtenir des informations plus précises sur la mobilité
(conseilMobilité-Lettres@unil.ch)



5

Soumettre et faire signer le dossier mobilité

Le dossier est signé par le Responsable mobilité de la discipline concernée et la
Responsable mobilité de la Faculté des lettres.



6

Transmettre le dossier mobilité aux intéressés

Dans les délais, selon les consignes de la fiche de l'accord passé avec
l'université partenaire, lien 'Marche à suivre et dossier de candidature'



partir à l'étranger en mobilité OUT

- 1 Dans le menu de gauche de la page d'accueil du **site internet des Lettres** (<http://www.unil.ch/lettres>), cliquez sur la rubrique '**Mobilité IN & OUT**'. Vous trouverez sur cette page toutes les informations relatives à la Mobilité en Faculté des lettres.
Une fois la page ouverte:
 - ✎ cliquez sur la rubrique '**Dates à retenir**' et vérifiez les délais d'inscription pour les départs en mobilité
 - ✎ consultez les **Directives Mobilité** du diplôme dans lequel vous effectuez vos études.
- 2 Après avoir examiné le **plan d'études de la discipline concernée** par la mobilité (à la rubrique 'Plans d'études' des sections 'Bachelor' et 'Master et Spécialisation' du site internet de la Faculté), faites le point des **validations** que vous avez acquises à Lausanne, puis déterminez le **programme** à accomplir à l'étranger, de façon à identifier clairement les **équivalences** que vous pourrez recevoir à votre retour.
- 3 Choisissez l'université dans laquelle vous souhaitez partir en mobilité en consultant la **base de données des accords d'échange** disponible sur le site internet <http://www.unil.ch/echanges>. Cliquez dans le menu de gauche sur la rubrique '**Pour les étudiants**', puis sur la puce 'Partir en échange', et enfin sur 'Accords d'échange'. Une fois sur la page, vous trouverez le lien vous renvoyant à la base de données. Quand vous aurez ouvert la fiche informative de l'université partenaire que vous intéresse, cliquez, au bas de la page, sur le lien '**Marche à suivre et dossier de candidature pour les étudiants d'échange**': vous serez renvoyé sur une page où l'on vous explique la procédure à suivre pour constituer votre dossier de candidature. Téléchargez sur cette page tous les formulaires demandés.
- 4 Sur le **site internet de l'université hôte**, comparez l'offre d'enseignements avec les plans d'études lausannois de vos disciplines. Vérifiez qu'il vous sera possible d'obtenir là-bas les validations que vous visez pour votre cursus académique. Remplissez ensuite le '**Contrat d'études ECTS pour étudiants OUT**' et signalez sur des impressions de vos plans d'études lausannois les **équivalences** que vous comptez recevoir à votre retour (voir la marche à suivre sur le page internet de la mobilité en Lettres).
- 5 Prenez contact avec le **Conseiller mobilité** de la Faculté des lettres (conseilMobilitite-Lettres@unil.ch), puis avec les **Responsables mobilité des disciplines concernées**. Vous trouverez la liste des Responsables mobilité des Sections de la Faculté des lettres en cliquant sur la rubrique '**Contacts Mobilité Lettres**' de la page '**Mobilité IN & OUT**' du site internet de la Faculté des lettres.
- 6 Faites **signer** les contrats d'études par les Responsables mobilité des Sections concernées. Remettez l'ensemble du dossier mobilité au Conseiller mobilité pour signature par la Responsable mobilité de la Faculté des lettres. Après 7 jours ouvrables maximum, vous pourrez retirer le dossier signé au bureau 2050 du bâtiment Anthropole.
- 7 **Pour un départ en ERASMUS-SOCRATES**, transmettez l'**original** du contrat au Responsable de l'accord concerné. Faites-en **2 copies**:
 - ✎ 1 pour le Service des Affaires socio-culturelles (SASC)
 - ✎ 1 pour vous.**Pour un départ autre qu'ERASMUS-SOCRATES** (convention, accord facultaire), remettez le **dossier complet** dans les délais au Service des affaires socio-culturelles.

Contacts



- ▶ Responsable mobilité de la Faculté des lettres
Mme Brigitte Maire, Bureau 4018 (Anthropole), 021/692.30.50, Brigitte.Maire@unil.ch
- ▶ Conseiller Mobilité de la Faculté des lettres
M. Michaël Krieger, Bureau 3022 (Anthropole), 021/692.29.17, conseilMobilitite-Lettres@unil.ch
- ▶ Service des affaires socio-culturelles (SASC)
Quartier UNIL-Centre, Bâtiment Unicentre, 1015 Lausanne, 021/692.21.13, info.sasc@unil.ch, <http://www.unil.ch/sasc>